



"acheter" de l'information à des particuliers

Par **vlbury**, le **18/05/2010** à **09:13**

Bonjour,

Je souhaite valider avec vous la faisabilité juridique d'une idée de business.

Sans en dévoiler tout le contenu, il s'agit d'acheter" (chèque, chèque cadeau, cadeau : à définir selon vos réponses) des informations personnelles de particuliers.

Ces informations seraient alors revendues à des professionnels demandeurs de ce type d'informations.

Bien entendus les particuliers seraient informés que les données confiées seront utilisées à des fins commerciales.

Et le particulier en question ne pourrait "vendre" une information qu'à titre exceptionnel (disons 2 fois par an par exemple).

Ce principe commercial est il juridiquement acceptable s'il vous plait.

D'avance merci pour vos réponses et longue vie à experatoo